

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les utilisateurs de SoftLab du CISSS de Lanaudière

EXPÉDITRICE : Anick St-Amour, chargée de projet pour l'implantation du SIL-P dans Lanaudière

DATE : Le 5 novembre 2025

OBJET : **Relance - Formation SoftWebPlus à suivre**

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de suivre la formation liée au logiciel SoftWebPlus **avant** le 2 décembre 2025. Cette étape est essentielle afin d'assurer l'émission de votre code d'accès avant le 9 décembre, date prévue pour la transition.

La formation demeure obligatoire pour tous les utilisateurs concernés. Elle permet de garantir une utilisation adéquate du système et d'éviter tout ralentissement dans la sortie des résultats.



DATES IMPORTANTES



- 9 septembre au 2 décembre 2025 : **Formation obligatoire sur ENA et l'obtention du code d'accès**
- 9 décembre 2025 : Mise en ligne de SoftWebPlus

Après le 2 décembre, l'émission des codes d'accès pour le 9 décembre ne pourra être garantie. Merci de respecter les délais.

Qu'est-ce que le SIL-P (SoftWebPlus)?

- Un nouveau logiciel provincial destiné à la saisie des demandes d'analyses et à la consultation des résultats de laboratoire;
- L'accès aux résultats antérieurs : les résultats antérieurs de SoftLab ne seront pas transférés dans SoftWebPlus mais demeureront accessibles via le système Cristal-Net;
- Les résultats de pathologie et de cytologie demeureront accessibles dans le système Pathquery, lequel est disponible via la plateforme Citrix. Si vous ne possédez pas vos codes d'accès pour ce logiciel, nous vous invitons à en faire la demande sans délai en remplissant le formulaire suivant : [ICI](#)

Renseignement concernant la formation SoftWebPlus :

1. Qui doit suivre la formation?

- Tous les utilisateurs actuels du système SoftLab, incluant les employés et les médecins du CISSSLAN
 - Formation en ligne (plateforme ENA formation 10737) disponible : [ICI](#)

2. Quelle formation dois-je effectuer?

- Le parcours de formation doit être sélectionné en fonction de votre utilisation actuelle de SoftLab :
 - Consulter le guide des parcours de formation : [ICI](#).

3. Comment effectuer la demande de code d'accès?

- Une fois la formation effectuée, chaque utilisateur doit :
 - Télécharger son attestation de formation;
 - Soumettre une demande de création de code d'accès : [ICI](#).

Des superutilisateurs ont été désignés dans vos équipes pour vous accompagner tout au long du déploiement. Nous vous invitons à vérifier leur présence dans votre secteur afin de bénéficier de leur soutien.

Pour plus d'informations :

Interne: [intranet CISSSLAN](#)

Externe : [Site OPTILAB LLL](#)

Chargée de projet clinique : Anick.St-Amour@ssss.gouv.qc.ca